

Lyon, le 6 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quais de Neuville-sur-Saône : une logistique fluviale pour un chantier exemplaire et décarboné

Dans le cadre de l'aménagement et de la renaturation des quais de Neuville-sur-Saône, la Métropole de Lyon innove en utilisant au maximum le transport fluvial pour la logistique du chantier. Ce choix permet de limiter fortement le recours aux camions et de réduire l'empreinte carbone du chantier.



©Matthieu Latry

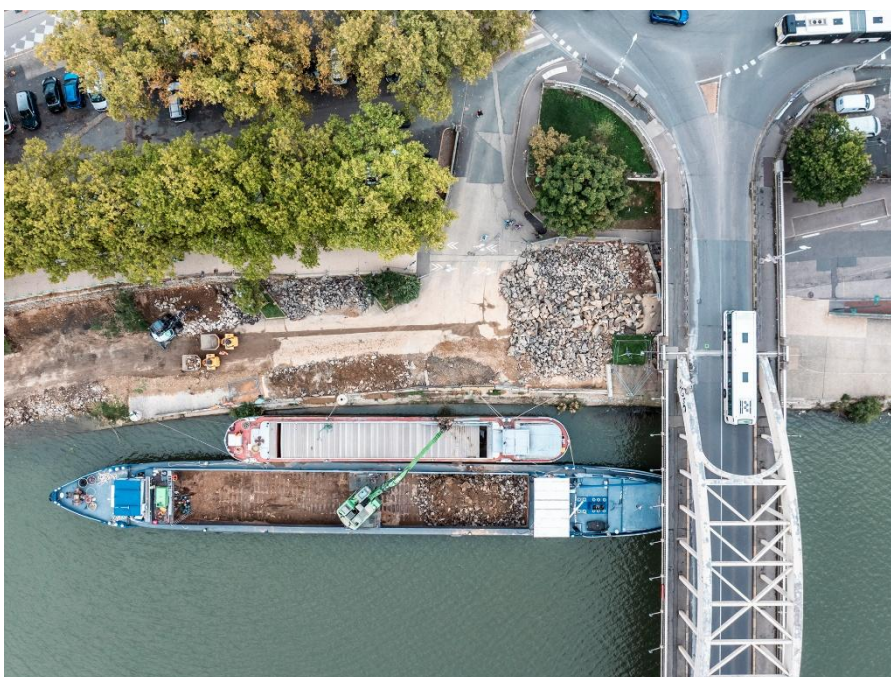
Une innovation logistique au service de la transition écologique

Pour l'ensemble des étapes du chantier des Quais de Neuville – approvisionnement, livraison et évacuation – la Métropole de Lyon privilégie la voie d'eau. Depuis le lancement du projet, trois péniches ont déjà été mobilisées pour l'évacuation des déblais et deux pour

l'acheminement de matériaux, auxquelles s'ajoute une péniche pour la livraison des arbres. D'autres livraisons de mobiliers et de terres se poursuivront jusqu'à la fin du chantier.

Cette approche innovante permettra d'éviter à terme près de **500 trajets de camions**, sur la totalité du temps des travaux, contribuant ainsi à **réduire des nuisances sonores**, à **diminuer la pollution atmosphérique** et à **limiter la gêne pour la circulation routière**, dans ce secteur de centre-ville où la circulation est déjà dense.

À titre d'exemple, cette semaine ce sont **46 arbres, soit les ⅓ des arbres du chantier** qui ont été livrés par voie fluviale pour débiter la période de plantation.



©Matthieu Latry

Diminuer l'impact des chantiers en réduisant le trafic des camions

En intégrant le transport fluvial dans les clauses environnementales de son marché public de travaux, la Métropole de Lyon traduit son engagement pour **diminuer l'impact des chantiers** et faire émerger une **logistique urbaine décarbonée**. Ce projet illustre concrètement la volonté métropolitaine d'allier **innovation, efficacité et durabilité au service de la qualité de vie des habitants**.

Le développement du transport fluvial à l'appui des chantiers du BTP s'inscrit dans les orientations du **schéma de la logistique des biens & services**, adopté par la Métropole en juin 2024. Lorsque le Rhône ou la Saône sont à proximité, les péniches doivent au maximum remplacer les camions pour acheminer les matériaux et/ou évacuer déblais et déchets.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY, attachée de presse : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

Les partenaires de la Métropole et acteurs du projet

La collectivité a travaillé de concert avec **Voies Navigables de France** afin de faciliter la mise en œuvre de cette solution durable. VNF a épaulé les titulaires du marché dans la recherche de transporteurs fluviaux et la mise en place opérationnelle de la logistique du chantier.

La collectivité a également pu compter sur l'engagement de sa maîtrise d'œuvre, le groupement **OGI/Ilex paysages**, et des entreprises retenues pour le chantier : **Axima** et **Chazal**, ainsi que le **batelier Desigaud**.

Point d'avancement sur les travaux

Les travaux d'aménagement des Quais de Neuville, démarrés en juin 2025, avancent selon le calendrier prévu :

Le réaménagement du **parking Verdun/Nymphée** et des espaces autour de **Jean Vilar** est en phase de finalisation, avec une ouverture prévue **mi-décembre**.

Depuis septembre, le chantier se concentre sur le **boulevard Jean Christophe** et le **quai bas**, où les plantations débutent. Le marché de Neuville poursuit son activité sur le quai haut et au sud du pont, avant son installation **sur son nouvel emplacement début janvier 2026** autour de Jean Vilar et sur les parkings réaménagés, en gardant le nombre de stands et sur une surface plus importante pour le confort de tous.

Pour retrouver toutes les informations sur le projet d'aménagement des quais de Neuville, consultez le [communiqué de presse](#) dédié.